

# LE RAPPORT DE GIRONA RELATIF À L'IMMIGRATION

L

Le racisme est un thème de discussion. En parler est presque une mode. Nous nous demandons avec inquiétude si nous sommes ou non racistes, si le pays l'est, ou si, simplement, tout être humain ne l'est pas. Nous organisons des débats, écrivons des articles, prononçons des conférences et exprimons notre opinion, de manière plus ou moins civilisée. À nos yeux, ce débat sur le racisme, ou plutôt contre le racisme est insuffisant et risque de devenir néfaste si nous ne passons pas à des attitudes et engagements constructifs. Tant que notre seule préoccupation consistera à déterminer si nous sommes ou non racistes, et non à créer les conditions rendant possible l'intégration des immigrés, nous n'aiderons pas beaucoup les immigrés, ni le pays. Il nous faut passer du discours contre le racisme à l'engagement moral des personnes et des institutions en faveur de l'intégration.

L'extraordinaire processus de régularisation que l'État espagnol a mené à bien en 1991, et qui a permis que cent trente mille étrangers obtiennent un permis de travail, a supposé un changement radical de la situation. Il s'agit donc maintenant de parler sérieusement d'intégration.

Le travailleur étranger en situation régulière doit être considéré comme un citoyen de plus : il participe au progrès économique et sa culture d'origine possède des valeurs susceptibles d'enrichir la nôtre. Il est donc indispensable de créer des domaines d'échange culturel et, tout en respectant la culture des étrangers, de travailler coude à coude avec ceux dont nous partageons les valeurs démocratiques.

Le problème de l'intégration est définitivement posé en Catalogne. Il s'agit maintenant de le résoudre entre tous. Il faudra pour ce faire que le citoyen surmonte les réactions viscérales, que les médias soient plus réalistes et objectifs, que les associations d'immigrés ainsi que les autres organisations non gouvernementales travaillant dans ce domaine œuvrent ensemble et sachent collaborer avec les administrations, responsables suprêmes en cette matière. Sans cette collaboration nous irions à l'échec, comme le démontrent clairement certaines expériences faites en Europe (Allemagne).

Le Rapport de Girona va précisément dans ce sens. Édité par le Centre Unesco de Catalunya, c'est le premier texte de ce genre à avoir été présenté dans l'État espagnol. Né de la collaboration entre les associations d'étrangers et les organisations non



gouvernementales des régions de la province de Girona, il soumet aux trois administrations (étatique, autonome et municipale) et aux agents sociaux cinquante propositions définissant les bases d'une collaboration dans ce domaine.

Ledit rapport est divisé en quatre grands blocs : Légalité, Intégration, Attitudes, Recommandations.

Le chapitre Légalité analyse les politiques relatives au contrôle des mouvements, des visas, des demandes d'asile, et des réfugiés. On y défend la nécessité d'un contrôle des entrées en même temps que l'assurance pour le travailleur immigré de pouvoir demeurer dans le pays une fois sa situation régularisée. Il se réfère également aux actuelles procédures d'expulsion, à la sécurité de la résidence et à la politique de regroupement familial.

Le chapitre Intégration traite essentiellement des conditions de travail et de la formation professionnelle, du logement, de la santé, de la promotion de la femme, des services sociaux, des droits civils et politiques, de la formation des enfants et des adultes, de celle des moniteurs et des responsables des associations, et de l'éducation générale pour une société interculturelle.

Le chapitre Attitudes qui s'adresse à la société en général examine les attitudes sociales, le discours des médias et des opérateurs sociaux, ainsi que les attitudes des pouvoirs publics.

Le Rapport se termine par le cinquante propositions dont nous parlions plus haut.

Les optimistes estiment qu'il faudra dix ans pour que soit mise en place une véritable dynamique d'intégration. Dix années durant lesquelles il nous faudra résoudre des problèmes tels que ceux du logement –un des plus urgents et pas uniquement pour les immigrés–, de l'accès à la santé, de la formation, etc. Dix années pour élaborer et mener à bien une politique globale d'immigration, une politique qui doit avant tout chercher et encourager le consensus social et politique et faire en sorte que les collectifs d'immigrés ne vivent plus dans des conditions sociales entraînant forcément des conflits.

En dernier lieu, il me semble que le thème de l'intégration constitue pour notre société moderne et démocratique une mise à l'épreuve. Il nous offre une bonne occasion de prouver notre sens de l'égalité, de la tolérance, de la solidarité et du respect des minorités.